

CHARTRE DU FABLAB

soumise à l'approbation du conseil d'administration réuni le : 22 septembre 2025

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le **lundi, mardi et jeudi** de **8h30 à 12h30** et de **14h à 18h30**,

Le **mercredi** de **8h30 à 12h30** / *après-midi sur demande*,

Le **vendredi** de **8h30 à 12h30**.

Le Fablab sera ouvert **au rythme des ouvertures de l'établissement** (durant les périodes scolaires, les écoles ouvertes ainsi que les permanences administratives).

ENCADREMENT & EFFECTIF

Un responsable du lieu sera obligatoirement présent lors de l'ouverture et sera en mesure d'apporter une aide technique et des conseils aux usagers. En l'absence de ce responsable, les usagers ne pourront pas accéder au Fablab.

L'effectif du lieu est **limité à 16 usagers** simultanément au maximum pour des raisons de sécurité et de respect du matériel sauf exception pour les classes du premier degré.

RÉSERVATIONS

Pour **accéder au Fablab**, les utilisateurs doivent **soumettre une demande** via l'interface de réservation disponible sur le site internet de la Cité éducative, en précisant leur projet. **La réservation sera considérée comme confirmée uniquement après réception d'un email de validation.** Ce premier rendez-vous est crucial pour évaluer la faisabilité du projet.

Un **deuxième rendez-vous** peut être programmé afin de peaufiner la préparation du projet, en particulier **pour organiser une animation comprenant une initiation rapide des accompagnateurs** aux outils nécessaires.

Une fois cette sensibilisation effectuée, **les utilisateurs pourront réserver** un ou plusieurs créneaux supplémentaires pour poursuivre la réalisation de leurs projets, en suivant la même procédure.

Ils s'engagent à respecter leurs rendez-vous, à suivre le règlement et à informer rapidement en cas d'annulation.

FACTURATION DES CONSOMMABLES

Les différents usagers du fablab pourront réaliser des projets sans que les consommables utilisés ne leur soient facturés dans la limite de 100 € par groupe et par année scolaire.

Au-delà de ce montant, **un devis sera établi selon la grille de tarifs ci-dessous. Les usagers ne pourront accéder au Fablab et entreprendre de nouveaux projets que s'ils ont réglé les dépenses précédemment engagées.**

CHARTRE DU FABLAB

soumise à l'approbation du conseil d'administration réuni le : 22 septembre 2025

Il est important de rappeler que **l'objectif principal d'un Fablab n'est pas de produire** à grande échelle. Ainsi, **des limites de quantités** ont été définies, et ces restrictions sont précisées dans la section "Il est interdit" ci-dessous. Si les quantités disponibles ne suffisent pas, les usagers pourront fournir leur propre support pour le personnaliser, dans une limite de 8 pièces supplémentaires maximum.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les objets et productions numériques doivent être réalisés et diffusés en conformité avec les lois en vigueur sur la protection intellectuelle et industrielle. Le Fablab est **à vocation éducative**. Il doit permettre aux usagers de la cité éducative de **s'initier à la création numérique**. Les projets développés en son sein n'auront **pas de visée commerciale**.

IL EST INTERDIT :

- **Passer des commandes ou faire à la place de** l'utilisateur sur les logiciels numériques ;
- **Réaliser des productions** en série :
 - Un maximum de **16 personnalisations de textiles** (ou 25 pour une classe) avec **une broderie par support** ou **deux impressions et/ou deux flocages par supports** ;
 - Un maximum de **16 objets découpés** (ou 25 pour une classe) avec une **exception pour les petits objets**, tels que des porte-clés, pour lesquels nous réaliserons un nombre équivalent à la surface d'une plaque (605x305mm).
 - Un maximum de **16 objets imprimés en 3D** (ou 25 pour une classe).
- **Produire des contrefaçons, revendre** des objets ou de **créer ou détourner des objets susceptibles de nuire à autrui** ;
- **Manipuler une machine sans autorisation** ou sans la supervision d'un responsable ;
- **Venir sans projet préalablement discuté et élaboré**. Une réunion de travail avec le personnel du Fablab devra être prévue ;
- **Organiser une animation pour un groupe sans formation** préalable ;
- **Emprunter du matériel** audiovisuel : la présence d'un membre du personnel du Fablab est obligatoire pour toute intervention ;
- **Emporter hors des locaux les équipements** et objets mis à disposition, sauf dans le cadre de l'utilisation de la classe mobile ;
- **Installer des logiciels, supprimer des fichiers ou modifier** la configuration des ordinateurs ;
- **Copier, pirater des logiciels** ou d'autres fichiers protégés par des droits d'auteur ;

CHARTRE DU FABLAB

soumise à l'approbation du conseil d'administration réuni le : 22 septembre 2025

GRILLE TARIFAIRE DES CONSOMMABLES*

Machine	Consommable	Prix unitaire
Découpeuse laser : (Trotec speedy 100) Plaques : 605 x 305 mm	Plaque de plastique souple 0,8 mm (bi-couche)	12€
	Plaque de plastique souple 1,6 mm (bi-couche)	13€
	Plaque de plastique souple 1,6 mm (tri-couche)	17€
	Plaque de plastique souple 3,2 mm (bi-couche)	18,5€
	Plaque de plastique souple 3,2 mm (tri-couche)	22,5€
	Plaque de plexiglass colorée 3 mm	12€
	Plaque de plexiglass transparente 3 mm	13€
	Plaque de plexiglass transparente 6 mm	23,5€
	Plaque de medium (bois recomposés) 3 mm	3,5€
	Plaque de medium (bois recomposés) 6 mm	4,5€
	Plaque de liège 1,5 mm	3,5€
	Plaque de liège 3 mm	5,5€
	Plaque de Trocraft 1,5 mm	8,5€
	Plaque de Trocraft 3 mm	12,2€
	Échantillon de simili-cuir (813x508mm)	13,5€
Imprimante 3D : Ultimaker 2+ / Cosmyx Nova	Fabrication additive avec bobine de PLA, ABS, PETG...	0,2€ /g
Atelier textile : (Brodeuse Ricoma EM1010) Plotter de découpe Presse à chaud	Casquette (actuellement indisponible)	5€
	Bonnet	3,5€
	T-shirt	3,75€
	Polo	7,75€

CHARTRE DU FABLAB

soumise à l'approbation du conseil d'administration réuni le : 22 septembre 2025

Imprimante textile Ricoh Ri 100)	Tote bag	2€
	Broderie	0,50€/pièce
	Flocage	2€
	Impression textile	1,5€
Thermoformeuse	Utilisation d'une plaque alimentaire ou non alimentaire pour créer une contre-forme	1,5 €

**Les consommables sont facturés à prix coûtant et le tableau sera mis à jour en fonction de la variation des prix.*